

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Avant d'entrer dans les détails de ce rapport moral et d'activités nos pensées vont vers Pierre COMTE ancien joueur et trésorier qui nous a quitté le 25 mars après avoir lutté plus de 15 ans contre la maladie.

Nous achevons notre quarante-neuvième saison en tant que Société affiliée à la FFPJP.

Nous étions 14 licenciés en 2025 soit 2 de plus que l'an passé ; deux nouveaux joueurs ont pris une licence, un retour et une première adhésion.

Cette année nous avons organisé 6 concours hivernaux en doublettes homogènes sur invitation qui ont vu 3 succès du GCL, 2 de REMIREMONT et un de LA BRESSE.

Nous avons participé aux Championnats de Clubs (CDC) une des compétitions qui valorise le club. Cette année l'équipe Vétéran termine 2ème en D3A avec 3 victoires, 1 nul et 1 défaite et l'équipe Open en D3B se classe 3ème avec 2 victoires et 3 défaites.

Toutes nos rencontres se sont disputées à l'extérieur, nous ne faisons plus de demande d'organisation.

Il n'y a eu cette saison aucune participation aux divers Championnats des Vosges et aux concours officiels.

Comme les saisons précédentes nous ne ferons pas de demande d'organisation de concours officiels .

Normalement si cette assemblée le décide nous inscrirons le même nombre d'équipes en CDC.

Nous continuerons à organiser nos concours hivernaux au nombre de 6.

Nos finances sont saines avec pour cette saison un excédent de 63,09 € pour 4 369,92 € de recettes et 4 306,83 € de dépenses, le renouvellement du parc informatique a entraîné une dépense de 1 105,00 €.

Avec le solde précédent nos disponibilités qui s'élèvent à 3 556,27 € nous permettront de débuter la nouvelle saison avec sérénité.

Les frais de déplacement qui sont à la charge des joueurs pour les CDC s'élèvent à environ 1 350 €; le club a seulement pris en compte les frais de restauration des CDC qui se montent à 130 €.

Samedi 12 avril le Tête à Tête de Printemps a été remporté par Arnaud BREDELLE devant Claude GERMAIN et Brigitte RAMPAZZO.

Samedi 11 octobre le Tête à Tête d'Automne a été remporté par Daniel REDOUTE devant Christophe HERVAS et Brigitte RAMPAZZO.

Cette année la cotisation reste à 15 € et la licence à 30 € pour tout nouveau licencié.

En outre le club fournit gratuitement les tenues sportives et prête des boules à ceux qui n'en possèdent pas.

Un autofinancement et une gestion rigoureuse permettent ce bon fonctionnement de l'activité.